

Armand », ☎ 03 89 75 42 18 ; « Ambulances 68 », 1, rue du Moulin, ☎ 03 89 38 60 78.
Station-service : Total, 18, Faubourg de Belfort, Cernay, ☎ 03 89 75 51 23.

LOISIRS

Office de tourisme : fermé ; ☎ 03 89 75 50 35.
Musée de la Porte de Thann : ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ☎ 03 89 75 88 80.
Piscine : bassin et sauna ouverts de 8 h 30 à 14 h ; ☎ 03 89 75 44 89.
Garde refuge : refuge du Molkenrain, Les Amis de la Nature, garde assurée, ☎ 03 89 75 65 99.
Espace Grün : 15 h, « M. Peabody et Shermann : les voyages dans le temps » (3D, dès 6 ans) ; 17 h, « Jack et la mécanique » (dès 6 ans) et 20 h 30, « Les 3 frères, le retour » ; ☎ 03 89 75 74 88.

MASEVAUX

SERVICES

Ambulances : « Ambulances de la Doller », Masevaux, ☎ 03 89 38 88 33, « Ambulances Saint-Wendelin », Burnhaupt-le-Bas, ☎ 03 89 48 77 74.

LOISIRS

Office de tourisme : fermé, ☎ 03 89 82 41 99.
Piscine : ouverte de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; aquagym de 9 h à 9 h 45 ; aquabike de 16 h à 16 h 45 ; ☎ 03 89 82 44 46.

SAINT-AMARIN

SERVICES

Ambulances : Secours routier, ☎ 03 89 82 74 44 ; Nachbaur, Kruth, ☎ 03 89 82 28 25 ; Meyer, Husseren, ☎ 03 89 82 60 13.
Station-service : Total, RN 66, 19, route de Bussang, Fellingering, ☎ 03 89 82 78 60.

LOISIRS

Office de tourisme : fermé ; ☎ 03 89 82 13 90.
Piscine : fermé pour vidange ; ☎ 03 89 82 64 35.
Écomusée du textile, Wesserting : fermé, ☎ 03 89 38 28 08.
Musée Serret : fermé, ☎ 03 89 38 24 66.
Garde assurée dans les refuges : Ski club Edelweiss (Markstein).

les relations entretenues avec la Fondation : « Il faudra poursuivre dans ce domaine ; ce partenariat était dans notre programme en 2008. » Jean-Pierre Baeumler, les réflexes politiques toujours aiguisés malgré sa prochaine retraite du poste de premier magis-

trier. Sourire du meneur de l'opposition : « Je ne polémiquerai pas sur le sujet. » ■

MI. HA.

► La prochaine réunion du conseil municipal de Thann est programmée le vendredi 14 mars à 19 h.

l'ensemble immobilier, composé de trois bâtiments de l'ancienne gendarmerie, inoccupé depuis 2007, « maintenant que le projet d'y implanter une maison du département a été abandonné ». Les élus ont décidé d'exercer le droit de préemption en cas de vente par son propriétaire, le Conseil général : « Un tel ensemble immobilier pourrait conforter la politique de l'habitat et de l'offre en logements dans le tissu urbain. Ce terrain répond pleinement aux orientations de ScoT Thur-Doller ». Conclusion de Jean-Pierre Baeumler : « C'est une façon de prendre les devants. La rénovation de ces appartements est tout à fait possible. »

La Fondation poursuit son œuvre

Grâce à la nouvelle plaquette éditée par la Fondation pour la sauvegarde de la Collégiale, on pourra suivre l'avancée des travaux dans l'édifice religieux thannois.

APRÈS L'ÉTANCHÉITÉ RÉALISÉE en 2013 et qui était un préalable à tout le reste, des travaux ont débuté en janvier au niveau du bas-côté sud à l'intérieur de la collégiale, et pour encore trois mois. Ainsi, une grande bache opaque a été posée en janvier pour séparer la partie travaux du reste de l'édifice afin de le protéger des poussières et de permettre son accessibilité.

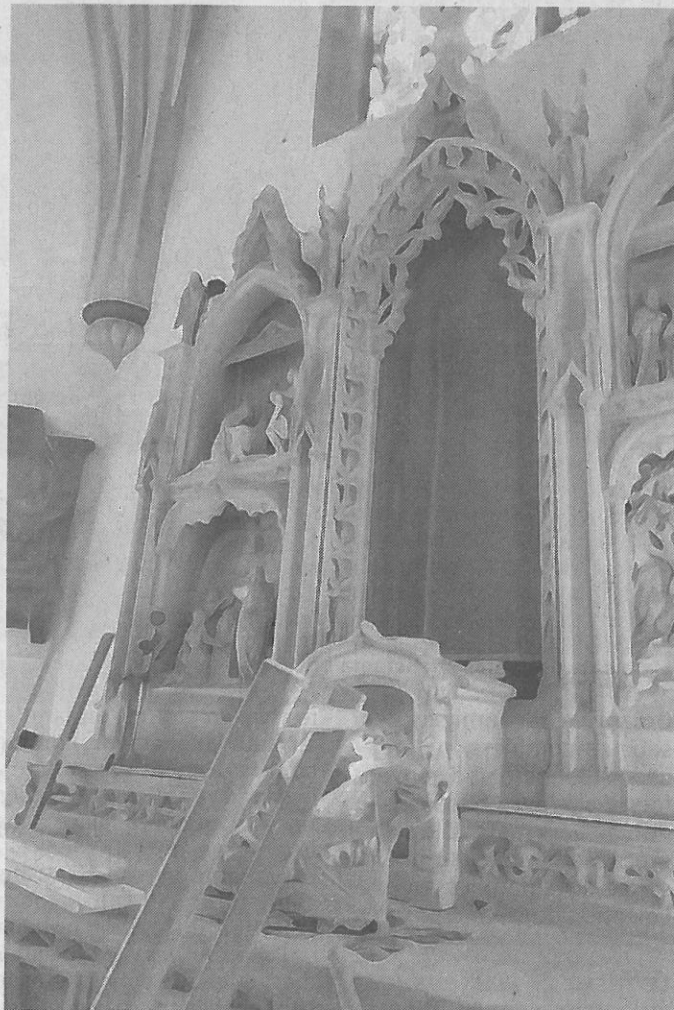
La Vierge et Jeanne d'Arc

L'entreprise Scherberich est donc à l'œuvre ; et pour profiter de cette protection dont la mise en place est compliquée et assez onéreuse, sur proposition de la Fondation, la ville de Thann, en accord avec le conseil de Fabrique, fera procéder à une rénovation de la chapelle de la vierge. Construite entre 1629 et 1631, la chapelle abrite un autel de 1859 gravement altéré par une rénovation de 1954, qui comporte une niche qui abritait la statue de la Vierge des Vignerons de 1510, jusque-là présente sur le mur nord de la chapel-



Edouard Heinrich présente la nouvelle plaquette de la Fondation.

le. Les travaux envisagés pour un montant de 24 000 €, dont 20 000 € pris en charge par la Fondation, consisteront à rénover les murs altérés par les infiltrations d'eau (à partir du sol et sur 1,5 m, ainsi que leur partie supérieure, notamment autour des pierres encadrant les fenêtres), l'autel et la niche dans laquelle sera replacée la statue de la Vierge des vigneronniers qui sera préservée par un verre de protection. Sur le mur nord, sera placée une statue de Jeanne d'Arc ayant peu de valeur marchande, mais offerte par le maréchal Joffre à la ville de Thann. Un deuxième chantier sera engagé.



La statue de la Vierge sera restaurée et replacée à son emplacement d'origine dans la chapelle qui lui est dédiée.

PHOTOS DNA - M.M.

177 750 euros
On a terminé la réunion par la communication d'un arrêté municipal « portant sur la conclusion d'un emprunt de 177 750 euros pour le financement de divers investissements de la ville ».

DNA 16/02/2014

Il s'agit de la remise en état de la totalité des éclairages intérieurs de la Collégiale. Tous les luminaires seront remplacés, certains circuits seront doublés par endroits pour un meilleur fonctionnement ou permettre de meilleurs réglages (notamment au niveau de l'autel et du chœur). Cela permettra de réaliser des économies d'énergie conséquentes, mais aussi de permettre une meilleure mise en lumière de certains éléments oubliés de l'édifice et enfin de donner une apparence d'éclairage différente, plus moderne, plus adéquate.

Trois opérations à 150 000 €

Le coût de ce programme de remise en état des éclairages établi par la ville, sur proposition de la Fondation et en accord avec le conseil de fabrique, sera de 60 000 €, dont 50 000 € pris en charge par la Fondation. Les personnes désireuses de se renseigner sur ces travaux dont les trois opérations réunies reviendront à près de 150 000 € pourront trouver la nouvelle plaquette explicative de la Fondation, à la Collégiale et à l'office de tourisme. S'y trouvent également les explications sur les démarches à suivre pour faire un don à la Fondation pour la sauvegarde de la Collégiale. ■

MICHÈLE MARCHETTI